INTRODUCTION : L'HISTOIRE, LA GEOGRAPHIE, LA GEPOLITIQUE ET LA SCIENCE POLITIQUE

ACTIVITE 1 : A LA DECOUVERTE DES 4 DISCIPLINES

Compétences travaillées :
Analyser et synthétiser un corpus documentaire : prélever et classer des informations
Travailler en groupe
S'exprimer à l'oral
Travailler son orientation en découvrant les débouchés professionnels des disciplines étudiées

Activité en binôme

Durée : 3-4h

Consigne : A partir des corpus documentaires proposés dans chaque discipline, remplissez le tableau joint qui permettra d'avoir une vision synthétique des buts, sources, méthodes, objets d'étude et débouchés professionnels respectifs de l'histoire, la géographie, la géopolitique et la science politique.

Etape 1 (1h) : Une des quatre disciplines est attribuée à chaque binôme qui doit l'analyser pendant 1 heure afin de compléter le tableau. Les cases grisées ne peuvent être remplies grâce aux informations contenues dans les corpus : il faut faire appel à sa réflexion et ses connaissances personnelles.
Quelques ouvrages de chacune des 4 disciplines peuvent être proposés par le professeur en ressources supplémentaires sur une table de la salle.
Etape 2 (10 minutes par discipline) : 4 binômes (1 par discipline) sont tirés au sort pour venir présenter le fruit de leur travail devant leurs camarades. Le reste de la classe prend des notes.
Etape 3 (10-20 minutes par discipline) : Reprise et explications complémentaires par le professeur

HISTOIRE

Doc. 1- Histoire, traces et témoignages

« Il existe des traces qui ne sont pas des 'témoignages écrits' et qui relèvent également de l'observation historique, à savoir les 'vestiges du passé' qui font le miel de l'archéologie : tessons, outils, monnaies, images peintes ou sculptures, mobilier, objets funéraires, restes d'habitation, etc. On peut par extension les appeler 'témoignages non écrits' au risque d'une confusion avec les témoignages oraux […]. On verra en outre les témoignages se répartir entre témoignages volontaires, destinés à la postérité et ceux des témoins malgré eux, cibles de l'indiscrétion et de l'appétit de l'historien. […] En effet, à part les confessions, les autobiographies et autres journaux, les chartes, les pièces secrètes de chancellerie et quelques rapports confidentiels de chefs militaires, les documents d'archives sont majoritairement issus de témoins malgré eux. »

Source : Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Seuil, 2000.

Doc. 2- Les archives départementales

La **loi du 15 juillet 2008 modifiant le Code du Patrimoine de 2004** définit les archives comme étant « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ».

Les archives publiques rassemblent les documents issus de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics (ex : état civil, cadastre, justice, éducation nationale, etc.)

Les archives privées sont l'ensemble des documents produits ou reçus par des personnes physiques ou morales relevant d'un statut privé (sauf en cas de mission de service public). Il peut s'agir d'archives familiales ou personnelles (notamment les documents notariés : contrat de mariage, testament, vente de biens, procuration, etc.), d'entreprises, d'associations, de partis politiques ou de syndicats, d'archives cultuelles, d'archives d'architecte ou de photographe… L'acquisition de ces documents peut se faire de diverses manières : don, achat, dation (paiement de droits de succession par le don à l'Etat d'un patrimoine), prêt pour numérisation.

Source : d'après http://www.archives43.fr

Magasins des Archives départementales de Haute-Loire

Doc. 3- Histoire et récit

« En général, si le but de la science est celui de produire des généralisations, qui prennent souvent la forme de véritables lois de la nature, le récit semble exclu de son domaine. […] Sa forme la plus typique est celle d'une histoire, c'est-à-dire la juxtaposition d'une série d'événements particuliers, qui sont ordonnés de façon chronologique. Comme l'écrit Paul Veyne, « l'explication n'est pas autre chose que le récit des antécédents » [*Comment on écrit l'histoire*, 1978, p.70]. Chaque événement de la série conduit au suivant et finalement à la conclusion voulue, même si cette conclusion ne semble pas à première vue, pouvoir être dérivée des événements précédents. […] C'est précisément la connexion entre les événements – le « conduit à », ou le « découle de » - qui est le plus problématique. Les récits historiques ou scientifiques partagent ces caractéristiques avec les récits imaginaires, mais comportent en plus un élément de vérité : on considère généralement que le but de l'historien […] est de construire des histoires vraies à propos du passé, ce qui n'exclut pas de privilégier un point de vue particulier, et n'exclut pas non plus un élément imaginaire. »

Source : Marta SPRANZI-ZUBER, « Le récit comme forme d'explication : science et histoire » in *Littérature* n°109, 1998, p.46-47.

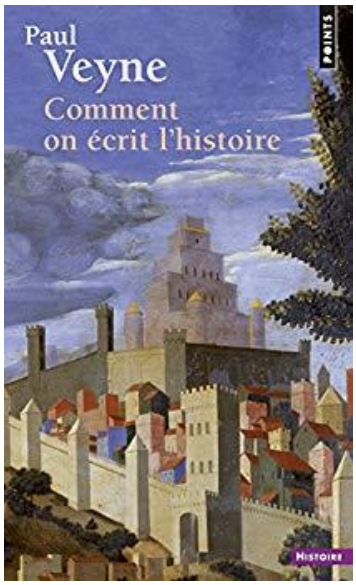

Doc. 4- Sources pour étudier la cour de Louis XIV

Couverture de l'Almanach royal pour l'année 1708

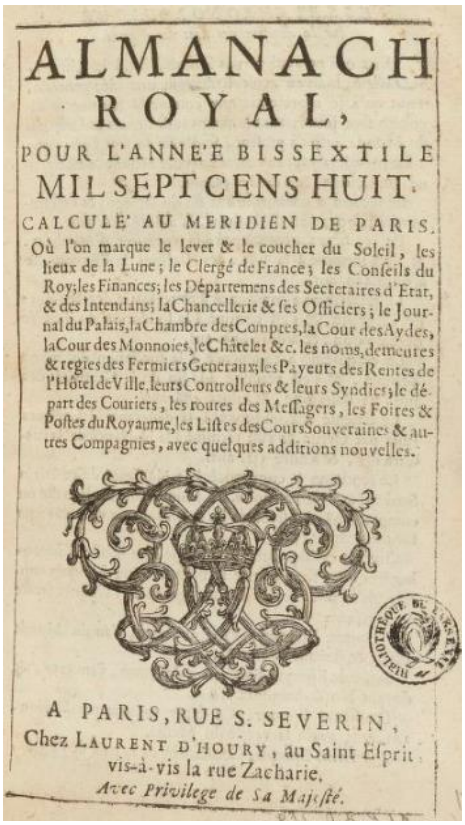

ALMANACH ROYAL,
POUR L'ANNE'E BISSEXTILE
MIL SEPT CENS HUIT.
CALCULE' AU MERIDIEN DE PARIS,
Où l'on marque le lever & le coucher du Soleil, les lieux de la Lune ; le Clergé de France ; les Conseils du Roy ; les Finances ; les Départemens des Secretaires d'Etat, & des Intendans ; la Chancellerie & ses Officiers ; le Journal du Palais, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, la Cour des Monnoies, le Châtelet &c. les noms, demeures & regies des Fermiers Generaux ; les Payeurs des Rentes de l'Hôtel de Ville, leurs Controlleurs & leurs Syndics ; le départ des Couriers, les routes des Messagers, les Foires & Postes du Royaume, les Listes des Cours Souveraines & autres Compagnies, avec quelques additions nouvelles.
A PARIS, RUE S. SEVERIN,
Chez LAURENT D'HOURY, au Saint Esprit vis-à-vis la rue Zacharie.
Avec Privilege de Sa Majesté.

LA PRINCESSE DE CLEVES.
TOME I.
A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chapelle.
M. DC. LXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Roman de Mme de Lafayette publié anonymement en 1678

Pierre PATEL, *Vue du château et des jardins de Versailles*, 1668.

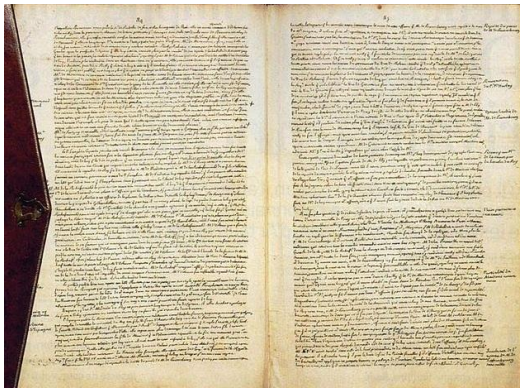

Extrait du manuscrit des *Mémoires* du duc de Saint-Simon : portant sur les années 1694-1723, elles offrent neuf gros volumes d'un tableau inégalé de la cour de Versailles par un témoin direct qui l'a abondamment fréquentée

Louis d'or
Inscription : LUD.XIIII.D.G. FR.ET.NAV.REX

Doc. 5- La microstoria (micro-histoire)

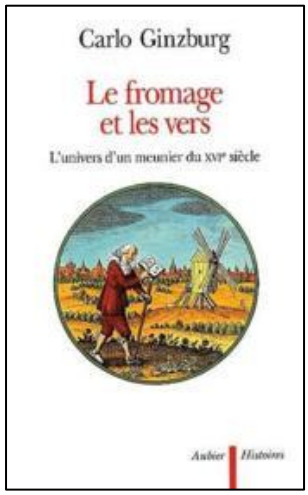

Carlo Ginzburg est l'un des initiateurs du courant historique de la microhistoire. Dès la fin des années 1960, plusieurs historiens lancent un mouvement qui va révolutionner les études historiques. Au lieu de problématiser les grands événements, les grandes cohortes (histoire quantitative) ou les grands espaces, ces historiens vont focaliser leurs travaux sur des vies quotidiennes de gens ordinaires. En décrivant des situations habituellement ignorées par les historiens, les chercheurs de la microhistoire contextualisent des faits historiques en utilisant une approche inverse à celle de leurs confrères, en partant d'observations très locales pour en élargir le champ d'observation. Un peu comme si

Doc. 6- Le mémorial de la Shoah à Paris

Lieu de mémoire du génocide juif inauguré à Paris en 2005.

Doc. 7- « Des disciplines pour comprendre et agir »

« Par l'étude du passé, l'histoire enseignée au lycée […] permet [aux élèves] de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire […] ; elle les confronte à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines […]. Partant, elle leur donne les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire permet d'éclairer ces mouvements complexes et incite les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les prépare à opérer des choix raisonnés. L'histoire et la géographie […] éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité »

Source : Conseil National des Programmes, 1ère enseignement commun.

GEOGRAPHIE

Doc. 1- Etymologie.
Géographie vient du grec « graphein » qui veut dire « écrire » et « gê » qui signifie « la terre »

Doc. 2- Espace et territoire
L'espace géographique est une étendue terrestre aménagée par l'homme qui peut être de natures diverses : urbaine, rurale, peuplée, déserte, forestière, littorale, industrielle, culturelle… La géographie étudie les espaces pour comprendre leur organisation et les relations entre les sociétés et les milieux qui les portent. Le territoire est quant à lui un espace vécu et approprié par ses habitants. Il donne lieu à des pratiques (déplacements, habitat, loisirs), des représentations (territoire attractif ou répulsif) et des stratégies (aménagement d'infrastructures, découpage administratif). La géographie étudie l'influence des acteurs sur les territoires, c'est-à-dire la manière dont les hommes et les sociétés transforment et s'approprient, parcourent et se représentent les territoires.

Source : *Manuel HGGSP*, Hachette, 2019, p.20.

Doc. 3- Le Bassin d'Arcachon

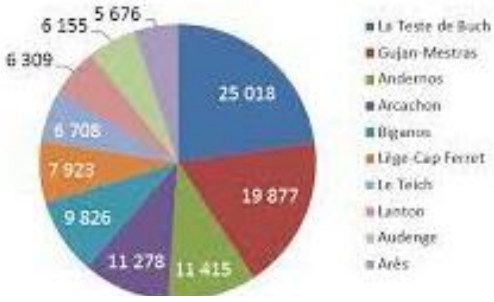

Répartition de la population du Bassin d'Arcachon par communes

Doc. 4- Une analyse multiscalaire
Les faits géographiques doivent être étudiés à l'échelle adaptée, en fonction de leurs caractères, des problématiques abordées. De tels changements d'échelle peuvent révéler des réalités, des phénomènes différents en modifiant perceptions et représentations

Source : Géoconfluences.fr

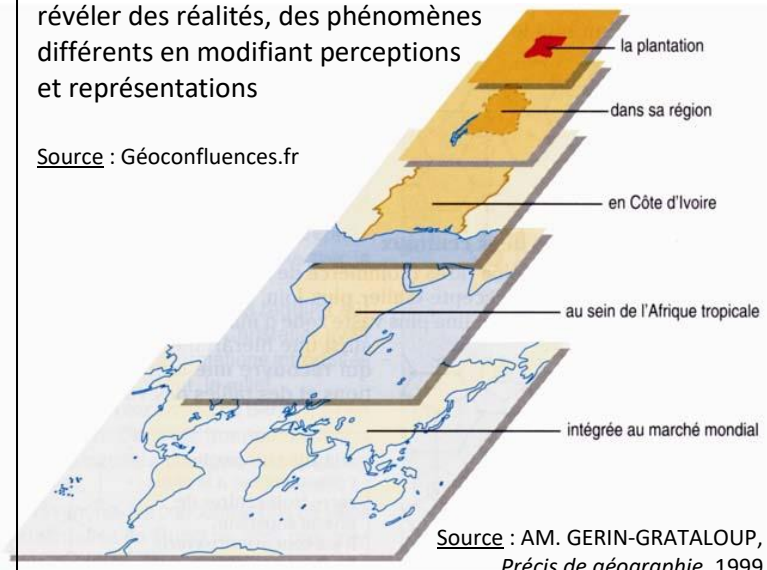

Source : AM. GERIN-GRATALOUP, *Précis de géographie*, 1999

Doc. 5- Carte : mensonge ou vérité ?
« Les cartes inspirent confiance, et c'est bien là tout le problème. Le crédit qui leur est apporté est très supérieur à celui dont bénéficient un texte ou un tableau statistique. Seule la photographie pourrait bénéficier d'une crédulité équivalente. Pourtant, comme tous les médias, la cartographie est une construction qui a un ou des auteurs, qui utilise des sources, qui s'exprime par un langage. La carte, surtout la plus élémentaire, est le résultat d'un nombre considérable de choix de la part des cartographes, conscients ou inconscients […] : projection, généralisation, usage des variables visuelles, la pire étant sans doute les couleurs séductrices »

Source : Christian GRATALOUP, préface de Mark MONMONIER, *Comment faire mentir les cartes*, Autrement, 2019.

Doc. 7- Exemple d'ouvrage de géographie

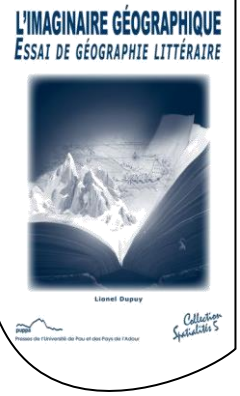

Doc. 6- Les dynamiques d'une salle de classe

La salle de classe : modèle dominant

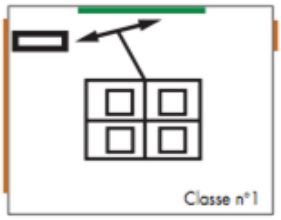

Classe 1 : dynamique principale : devant le tableau mural décentré vers un point, le bureau. Dynamique secondaire : quadrillage.

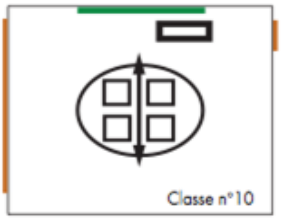

Classe 2 : dynamique principale : centré par rapport à une aire. Dynamique secondaire : encerclement.

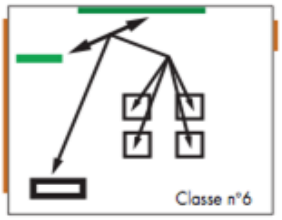

Classe 6 : dynamique principale : entre une ligne (le tableau mural) et un point, le tableau sur pied. Dynamique secondaire : rayonnement.

Doc. 8- Un Système d'Information Géographique (SIG) est un outil informatique permettant de stocker, de gérer, de traiter et de représenter l'information géographique. L'information est stockée dans une base de données, qui combine des données géométriques (localisation avec des coordonnées en longitude et latitude) et thématiques. Chaque thème d'information est représenté par une couche, qui associe la représentation cartographique des objets spatiaux et la table d'information statistique qui leur est liée. Les SIG permettent ainsi de croiser les informations contenues dans la base de données.

Sources : *http://www.hypergeo.eu* pour la définition et *http://www.pays-broceliande.com* pour l'illustration.

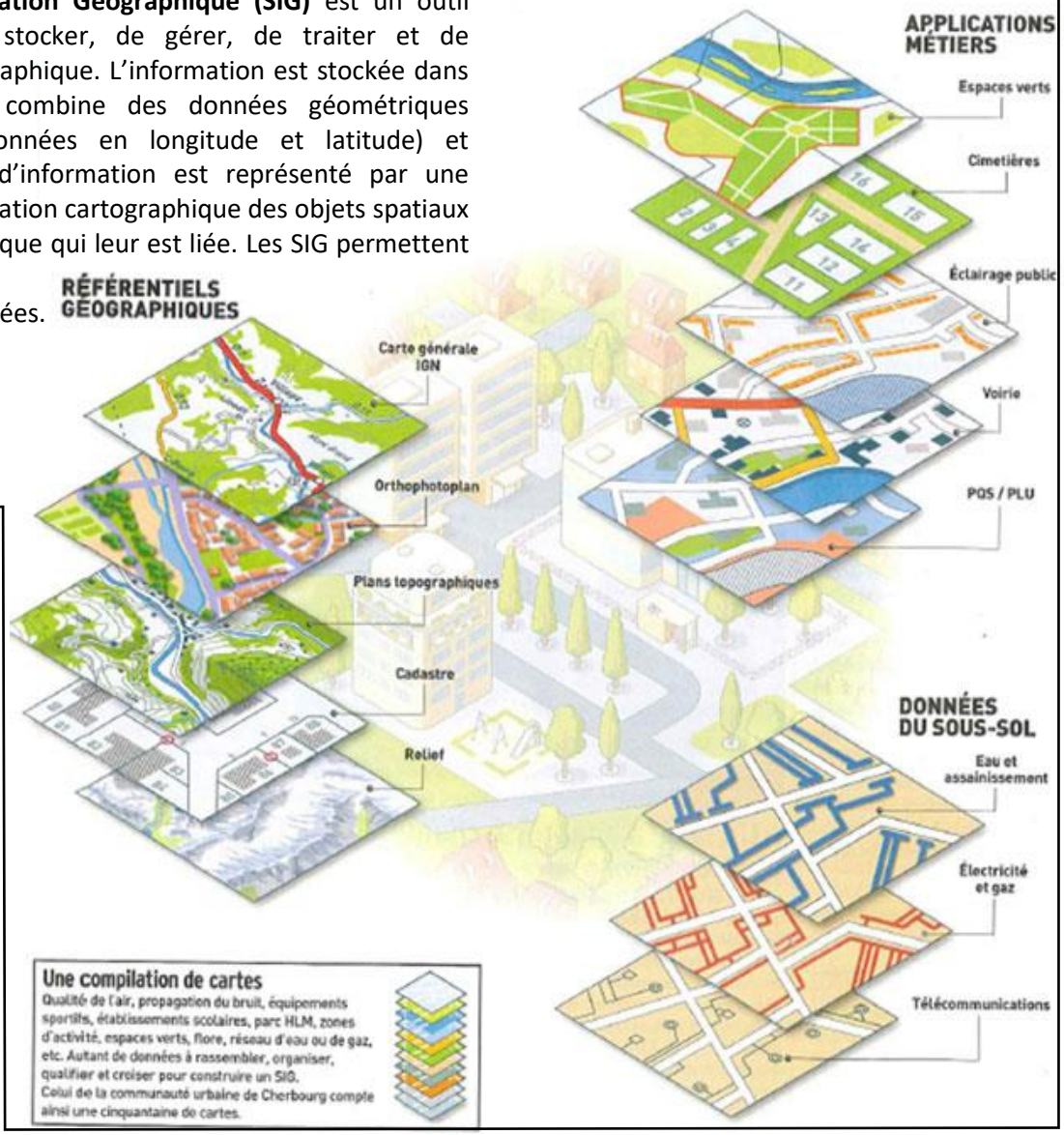

Doc. 9- Ouvrage de géographe

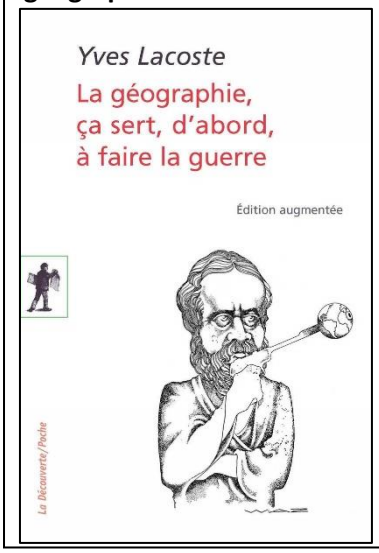

Doc. 10- Exemples de travaux de géographes

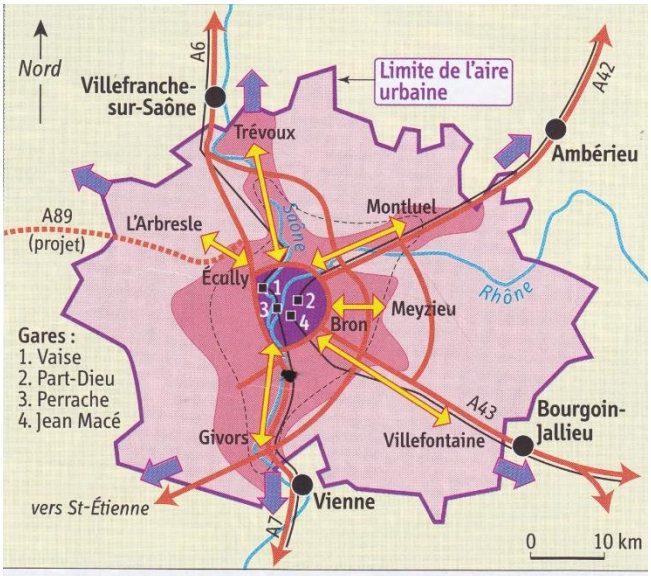

Infrastructures et mobilités dans l'aire urbaine de Lyon

Modèles de métropoles

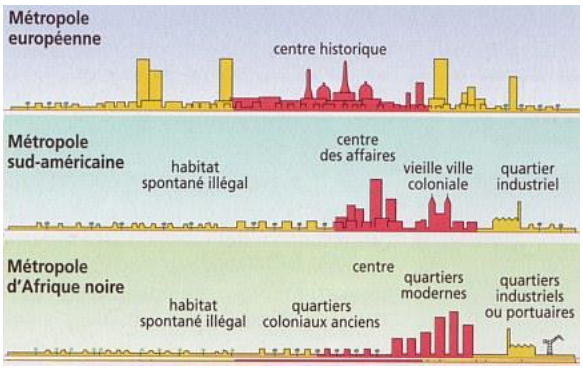

Doc. 11- Qu'est-ce que la géographie ?

« Ainsi la géographie, description du monde au départ, s'est trouvée confrontée à la nécessité de prouver que ce qu'elle décrit est vrai, c'est-à-dire cohérent : décrire le monde oblige à comprendre son organisation et à donner la preuve que cette organisation répond à des règles vérifiables. La géographie est alors devenue une activité scientifique. Avec un vaste champ : celui de la diversité des sociétés dans le monde. […]

La géographie se définit comme l'étude de la différenciation, sur une portion de l'espace terrestre, d'un ou plusieurs phénomènes de la nature, d'un ou plusieurs problèmes du monde des hommes. »

Source : Claude BATAILLON, *Pour la géographie*, Flammarion, 1999

GEOPOLITIQUE

Doc. 1- Qu'est-ce que la géopolitique ?

« Le terme géopolitique désigne tout ce qui concerne les rivalités de pouvoir ou d'influence sur des territoires et donc sur les populations qui y vivent : rivalités entre des pouvoirs politiques de toutes sortes, et pas seulement entre des Etats, mais aussi entre des mouvements politiques, des groupes armés plus ou moins clandestins ; rivalités pour le contrôle ou la domination de territoires qu'ils soient de grande ou de petite taille […]. Les raisonnements géopolitiques aident à mieux comprendre les causes plus ou moins anciennes de tel ou tel conflit et à voir plus clair dans les controverses qui opposent des peuples rivaux. La plupart des problèmes géopolitiques résultent d'histoires compliquées […]. Mais il ne suffit pas de se référer à l'Histoire pour mieux comprendre comment on en est arrivé à tel conflit. Il faut aussi se soucier du présent et observer grâce aux informations dont on dispose, comment tel conflit se déroule sur le terrain, sur quel genre de territoire […]. Il faut connaître les grandes lignes de la situation présente et se demander comment elle peut évoluer, quels sont les risques qu'elle s'envenime et se propage, quels sont les scénarios possibles et quels peuvent en être les contrecoups dans des pays plus ou moins proches, compte tenu de leurs problèmes internes. Pour cela, on doit recourir à des cartes très différentes, mais il faut avoir l'idée de les combiner utilement. »

Source : Yves LACOSTE, Atlas géopolitique, Larousse, 2013.

Doc. 2- Couvertures de différents numéros de revues de géopolitique

Fondée par Yves Lacoste en 1976, la revue *Hérodote* a contribué à populariser la géopolitique et à en faire une discipline majeure des sciences politiques.

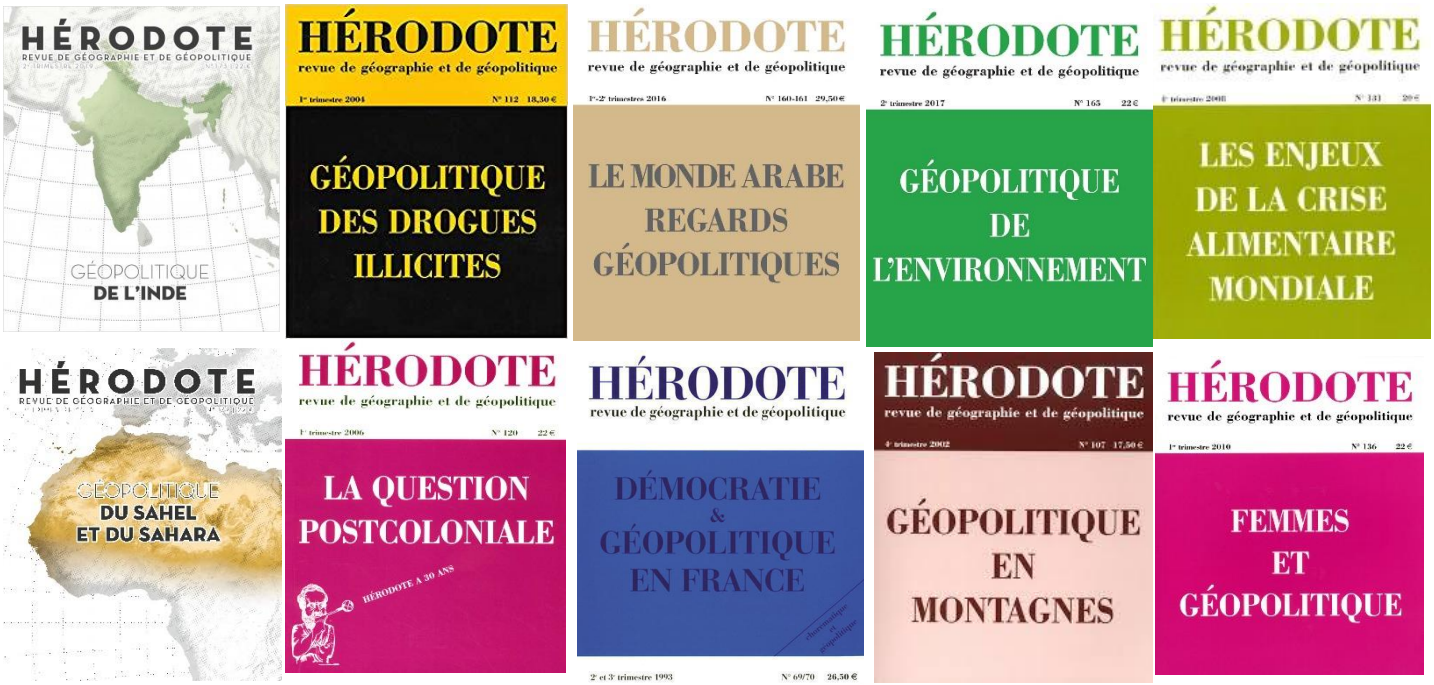

D'autres revues de géopolitique :

Doc. 4- Le monde vu d'Australie et de Chine : la représentation, un enjeu de pouvoir sur les territoires

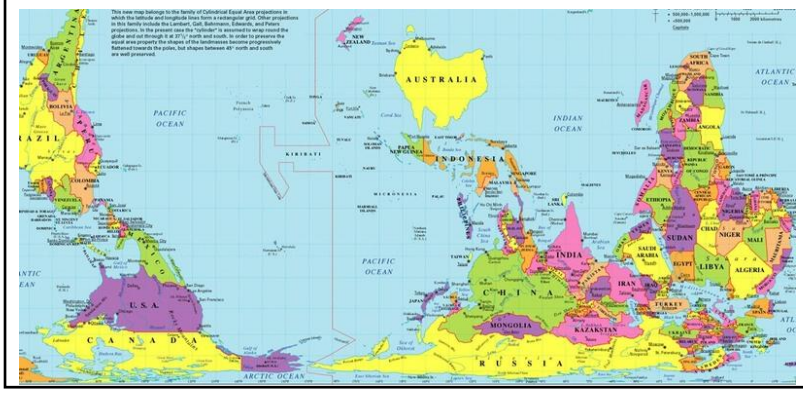

Doc. 5- Interview de Manuel Bufala, diplomate, chargé de politique européenne

« - Est-ce qu'un diplomate fait, au sens propre du terme, de la géopolitique ?

- La géopolitique est un outil pour le diplomate. Il a besoin de comprendre quelles sont les relations entre un territoire donné et ses structures sociales et politiques, pourquoi sur un territoire un Etat a défini ses frontières de telle manière, pourquoi dans un pays donné il y a des populations qui ont une identité particulière du fait qu'elles vivent dans ce territoire. »

Source : Manuel de 1ère HGSSP, Magnard, 2019

Doc. 6- A quoi sert la géopolitique ?

« L'accent mis sur le terme géopolitique a eu le mérite de remettre en perspective les facteurs géographiques. Ils ne doivent cependant pas permettre de tomber dans le déterminisme. Le fait que l'Allemagne et la France soient voisines ne les oblige ni à être alliées, ni à être ennemies. Cela dépend de leurs choix, mais leurs choix politiques auront plus de conséquences du fait de leur frontière commune. Pendant longtemps, les relations internationales ont été réduites à des relations interétatiques. Il est admis aujourd'hui que ce terme est trop réducteur. Ben Laden, General Motors, la FIFA, Amnesty International, les manifestants de Tunis ne sont pas des Etats ; leurs actions cependant ont un poids réel sur la scène internationale. […] Alors admettons que la géopolitique est une façon de comprendre le monde. »

Source : Pascal BONIFACE, *La Géopolitique, les relations internationales*, Eyrolles, 2011.

Doc. 7- Interview de Béatrice Giblin, géopolitologue, directrice de la revue *Hérodote*

« - Comment travaille le géopolitologue ?

- Le bon géopolitologue est un bon médecin : il fait le bon diagnostic d'une situation territoriale, des rapports de force entre les acteurs, et ensuite il voit comment le territoire en conflit s'insère dans un ensemble plus vaste et une temporalité plus ancienne. Israël est grand comme un gros département français, Jérusalem est à 900 mètres d'altitude et à 60 km de Tel-Aviv. Les cultivateurs palestiniens sont dans les plateaux plus humides de Samarie-Judée, parce que le littoral était infesté de moustiques. Les données physiques, démographiques et historiques sont indispensables pour comprendre une situation géopolitique. Parce que la zone est semi-aride, la question de l'eau se pose constamment : contrôler les nappes phréatiques est un enjeu stratégique. Il faut connaître ces données même si ce ne sont pas à elles seules l'explication d'un conflit : il n'y a pas de déterminisme, ce sont des choix politiques qui causent les conflits. »

Source : Entretien réalisé par Anne-Clémentine Larroque, janvier 2019, dans le *Manuel de 1ère HGGSP*, Hatier, 2019.

Doc. 8- Le conflit en Syrie sous forme de caricature (2012)

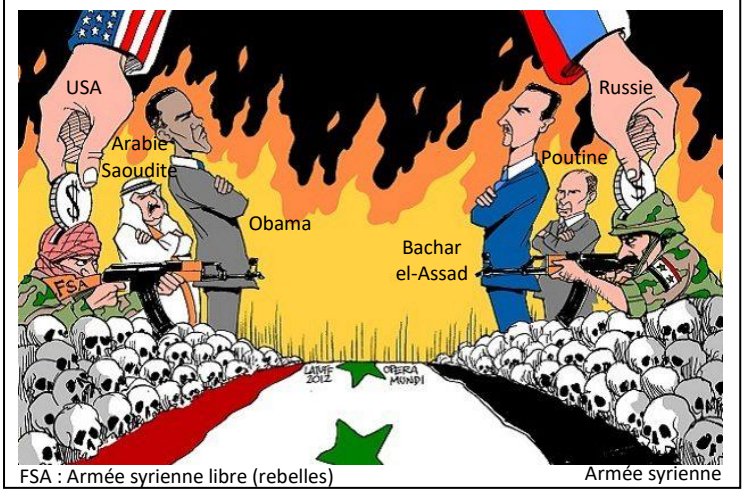

FSA : Armée syrienne libre (rebelles)

Armée syrienne

Doc. 9- La géopolitique locale

Philippe Subra analyse le sujet des ZAD et consacre toute une partie à Notre-Dame des Landes (origine du conflit, acteurs, enjeux)

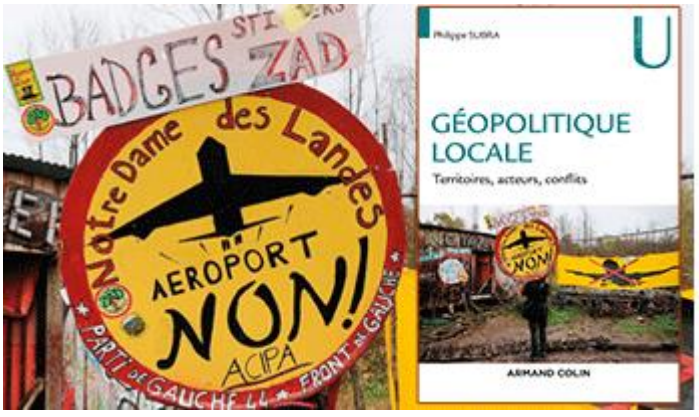

SCIENCE POLITIQUE

Doc. 1- La course au pouvoir

« A l'intérieur des sociétés occidentales, […] [le pouvoir] est l'objet d'une compétition, permanente et organisée, entre partis qui ont pour but de gagner aussi fréquemment que possible, c'est-à-dire d'assurer l'enjeu de cette compétition (l'exercice du pouvoir) à titre transitoire. […] Un régime de ce type étant commandé par une Constitution et comportant des règles juridiques, multiples et complexes, la science politique peut et doit s'intéresser d'abord à l'ordre légal qui constitue une sorte de texture de l'ordre politique. La réflexion sur le mode d'application des règles toujours équivoques, sur les déterminants des conduites des sujets politiques (électeurs, partis, élus, dirigeants) a conduit à la méthode dite du comportement (*behavior*) : qu'est-ce qui détermine les électeurs à voter comme ils votent ? Pourquoi est-ce qu'une Constitution fonctionne de la manière dont elle fonctionne ? »

Source : Raymond ARON, « A propos de la théorie politique », *Revue française de science politique*, vol. 12, n°1, 1962.

Doc. 2- Les sous-disciplines de la science politique

Dans *La Science politique*, Philippe Braud distingue quatre sous-disciplines propres à la science politique :

- la Théorie politique : elle porte sur divers concepts tels que le pouvoir, la nation, l'État, la mobilisation et cherche à formuler des théories, des modèles interprétatifs de la réalité politique, et à s'interroger sur les méthodologies employées. Elle renvoie également à l'histoire des idées politiques qui désigne l'étude des idéologies justifiant l'action politique
- la Sociologie politique : elle désigne l'étude des acteurs de la vie politique (institutions, partis, groupes d'intérêt, personnel politique, forces sociales), l'analyse des élections, des processus de socialisation, de communication et d'action collective et des modes de construction des idéologies et des univers de représentations symboliques ;
- la Gouvernance et les politiques publiques : il s'agit de l'étude du fait administratif, compartiment de la sociologie politique, mais dont la largeur justifie une certaine autonomie (la gouvernance désigne l'étude comparée des processus décisionnels dans toutes les institutions et pas seulement dans les administrations) ;
- les Relations internationales : c'est l'étude des rapports inter-étatiques, mais aussi des activités des organisations internationales.

Doc. 3- Quelques essais anciens de science politique

ARISTOTE, *Politique*, IVe s. av. JC. : Le philosophe grec est un des premiers penseurs du politique. Pour lui, l'homme est un « animal politique » qui ne peut trouver le bonheur que dans la cité. Dans la cité idéale, ce n'est pas le prince qui doit gouverner les hommes selon son bon plaisir, c'est la « loi » : il est ainsi le 1er penseur de l'état de droit.

HOBBES, *Leviathan ou Matière, forme et puissance d'un Etat ecclésiastique et civil*, 1651. : L'Etat est présenté par le philosophe anglais comme une créature au pouvoir absolu à laquelle les hommes se soumettent pour leur propre sécurité.

MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, 1748.

Le philosophe français réfléchit sur les différents types de gouvernements et théorise notamment la nécessité de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Doc. 4- Le politique, la politique

La science politique est une science sociale dont l'objet est l'observation, l'analyse et l'étude théorique des faits politiques. Elle distingue *le politique* – l'organisation politique des sociétés et la régulation des conflits – et *la politique* – la conquête et l'exercice pratique du pouvoir.

Les politistes ont adopté une démarche rigoureuse, s'appuyant sur la collecte et l'examen des sources, une analyse objective et la construction de modèles théoriques.

Au carrefour de la sociologie, du droit, de l'histoire et de la philosophie, la science politique s'affirme comme une discipline autonome à la fin du XIXe s. En France, elle est enseignée dans les IEP et l'université.

Source : *Manuel 1ère HGGSP*, Nathan, 2019, p.24.

Doc. 5- Science politique et Etat(s)

Weber est un sociologue allemand fondateur de la science politique moderne

« La violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'Etat, – cela ne fait aucun doute – mais elle est son moyen spécifique. […] Il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé […] revendique avec succès pour son propre compte *le monopole de la violence physique légitime*. Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'Etat le tolère : celui-ci passe donc pour l'unique source du « droit » à la violence. Par conséquent, nous entendrons par politique l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les Etats, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même Etat. »

Source : Max WEBER, *Le Savant et le politique*, 1919.

Doc. 6- Les sondages en question

« On fait très souvent aux sondages d'opinion des reproches techniques. Par exemple, on met en question la représentativité des échantillons. Je pense que […] l'objection n'est guère fondée. On leur reproche aussi de […] de biaiser les questions dans leur formulation : cela est plus vrai et il arrive souvent que l'on induise la réponse à travers la façon de poser la question. »

Source : Pierre BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1981.

Doc. 7– Un sujet d'étude : les élections présidentielle 2022

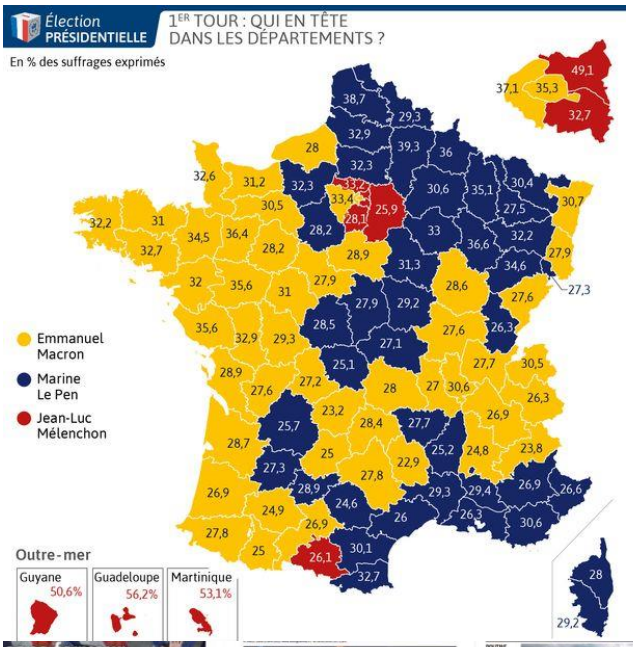

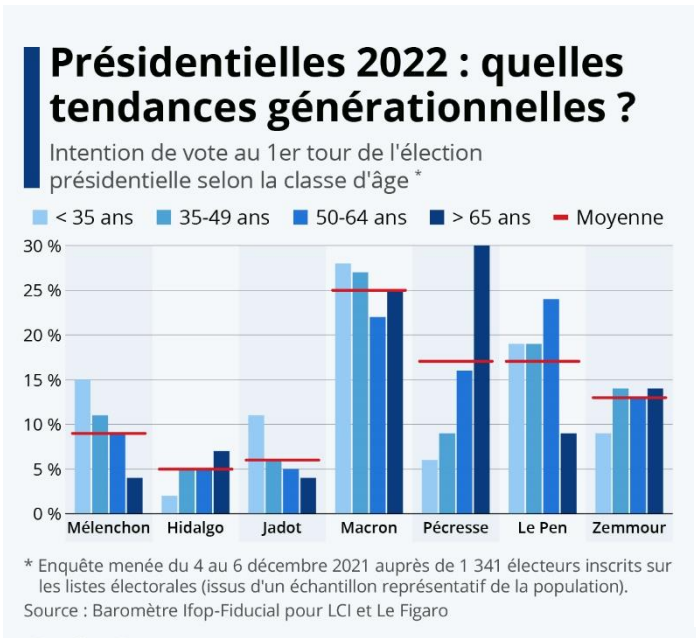

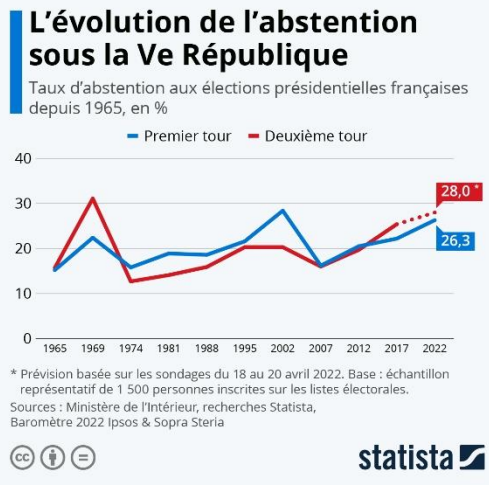

Doc. 8– Un sujet d'étude : les gilets jaunes

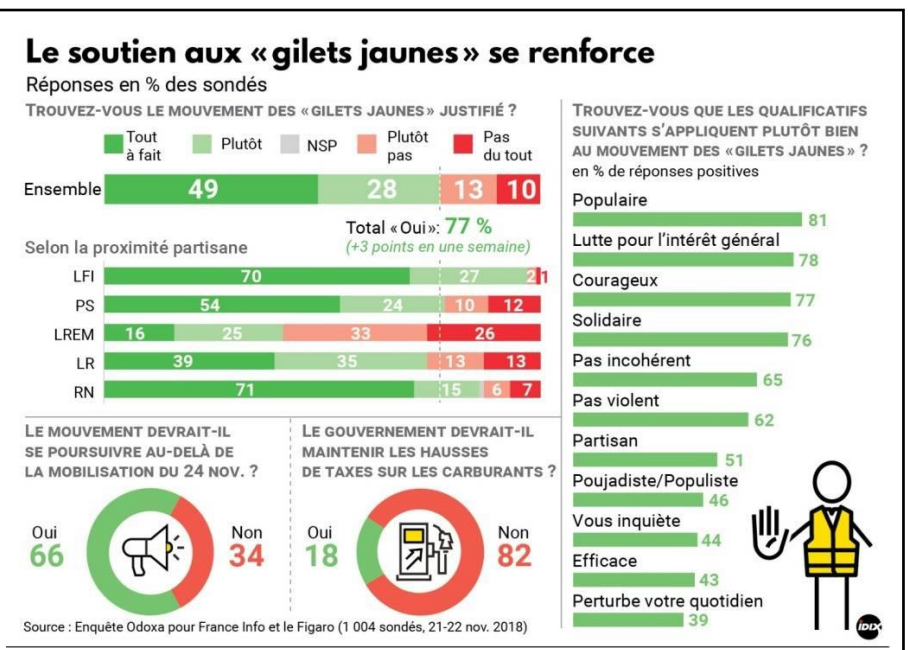

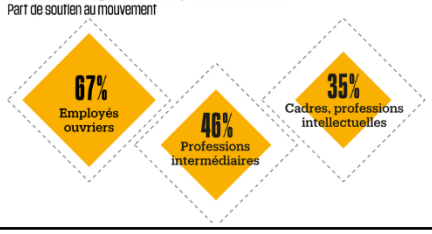

	HISTOIRE	GEOGRAPHIE	GEOPOLITIQUE	SCIENCE POLITIQUE
BUTS Pourquoi ? Quels sont les objectifs visés par cette science ?				
SOURCES A partir de quoi ? Quels sont les « matériaux » qu' étudient les spécialistes pour répondre à leurs questions ?				

TEMPORALITE Sur quels temps, quelle(s) époque(s) travaille-t-on ?	**PROFESSIONNELS** A quels métiers conduit cette science ?	**OBJETS D' ETUDES** Sur quels thèmes/objets travaille-t-on ?	**METHODES** Comment utilise-t-on ses sources ? Comment procède-t-on ?